

RAPPORT ANNUEL



1995



MUSICACTION

S O M M A I R E

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT	1
MUSICACTION, LE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT	2
LE FINANCEMENT	3
L'ENREGISTREMENT SONORE	
JURYS	4
COMPAGNIES ACCRÉDITÉES	5
PRODUCTEURS RECONNUS	6
PRÊTS JURY	6
BOURSES DÉMO	7
BOURSES AUX INTERPRÈTES	8
AIDE AUX AUTEURS ET AUX COMPOSITEURS	9
LE VIDÉOCLIP	10
LA TOURNÉE INTERNATIONALE	11
LA RADIO SOUSCRITE	11
LES GALAS ET LES CONCOURS	12
LES CERTIFICATIONS	13
LA COMMERCIALISATION À L'ÉTRANGER	14
LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	14
LA DISTRIBUTION D'ENREGISTREMENTS SONORES DE MUSIQUE SPÉCIALISÉE	15
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	16
L'ÉQUIPE	17
LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	18
LES ÉTATS FINANCIERS	
L'ÉTAT DES RÉSULTATS	19
LE BILAN	20
LES NOTES COMPLÉMENTAIRES	21-23
LES PRÊTS, LES BOURSES, LES CONTRIBUTIONS D'AIDE ET L'ADMINISTRATION	24

Conception graphique Paul Harris associé Inc.

RAPPORT ANNUEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1995

La Fondation *MUSICACTION*

455 ouest Saint-Antoine, bureau 209

Montréal, Qc H2Z 1J1

Aviseurs légaux : ANDRÉ J. NOREAU & ASSOCIÉS

Vérificateur : DENIS THERRIEN, C.A. DU CABINET ROUTHIER, SCHEFFER,
THERRIEN, TOURIGNY, COMPTABLES AGRÉÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MICHEL GÉLINAS, *président*
DANIEL LAFRANCE, *vice-président, industrie*
PAUL-EMILE BEAULNE, *vice-président,*
radiodiffuseurs
SHELLEY STEIN-SACKS, *trésorier*
LISE AUBUT, *secrétaire*
ROSAIRE ARCHAMBAULT

MICHEL BÉLANGER
DIANE JUSTER
IAN MACLEAN
CAROL ROY
ROBERT PILON
YVON CHOUINARD
CLAUDE BEAUDOIN

Le rapport du président

L'année financière 95 est la première durant laquelle la Fondation *MUSICACTION* a été amenée à gérer une année complète des volets VI à VIII du PADES, en coopération avec la fondation associée FACTOR. La FMC, en vertu d'une nouvelle entente avec le ministère du Patrimoine canadien, administre maintenant tous les volets de ce programme à l'exception du volet V, toujours confié au Conseil des arts du Canada.

Le siège social ainsi que les bureaux de la Fondation ont déménagé du 4211 ouest Ste-Catherine au 455 ouest St-Antoine, bureau 209, au cours de l'exercice. Ce déménagement signifiera une réduction de l'ordre de 20% des coûts locatifs par rapport aux anciens locaux lorsqu'ils refléteront douze mois consécutifs à cette nouvelle adresse.

Les revenus autres que la contribution gouvernementale ont en outre augmenté de façon significative. En effet, malgré une légère diminution des remboursements de prêts, inévitable en regard de la baisse de l'activité constatée les deux années précédentes, les contributions des commanditaires ont fait un bond de près de 28% grâce aux efforts de l'administration. Cette vigilance se maintiendra durant l'année qui débute en suivant de près la mise en application des promesses de réalisation des radiodiffuseurs au CRTC. C'est une excellente nouvelle en ce contexte de coupures généralisées des fonds publics, qui ont épargné la Fondation au demeurant. Il faudra faire mieux toutefois; l'année financière 95 est en effet la deuxième année consécutive durant laquelle la Fondation doit puiser dans ses réserves pour faire face aux exigences financières requises pour le financement des demandes relatives aux programmes.

Une nouvelle tendance mérite aussi d'être mise en lumière: grâce aux efforts du personnel auprès des groupes francophones hors Québec, l'année financière 95 est la première durant laquelle la Fondation supporte des dossiers d'albums, de vidéoclips et de tournées internationales provenant d'ailleurs qu'au Québec. Cet effort de décentralisation mérite d'être souligné et accru dans les années qui viennent.

Enfin, dans le but d'ajuster constamment les programmes de la société aux réalités du marché, *MUSICACTION*, de concert avec l'ADISQ, a procédé à une refonte complète des règlements du programme d'enregistrement sonore. Cet exercice tend à rajuster le contenu de ce programme au contexte nouveau qui prévaut maintenant dans le domaine du disque dans le but d'en augmenter en autant que possible l'effet structurant sur cette industrie que la Fondation entend servir. Cet effort sera poursuivi dans l'avenir immédiat avec d'autres programmes, dont celui du vidéoclip, toujours dans le but d'en augmenter la portée au maximum.

Le président,



Michel Gélinas

Jurys

Sauf pour les compagnies ou les producteurs bien structurés et pour les artistes dont la valeur commerciale est établie, les bourses et les prêts *MUSICACTION* sont soumis à l'évaluation de jurys, qui font au conseil d'administration une recommandation positive ou négative sur la qualité artistique des œuvres soumises. Chaque dossier rejeté lors d'une première séance est soumis à un second jury. Il n'est écarté définitivement qu'après deux refus successifs. Le conseil étudie ensuite les demandes acceptées, analyse les budgets qui les accompagnent et détermine le montant de l'aide qui sera offerte. *MUSICACTION* a constitué un fichier des personnes de l'industrie appelées à siéger sur les jurys. Il est constitué de trois catégories de membres :

- les *radiodiffuseurs*, soit les personnes qui exercent le métier d'annonceur, de directeur musical, de directeur de la programmation, de disothécaire etc ;
- les *employés de maisons de disques*, soit les directeurs artistiques, les directeurs de marketing ou des ventes etc ;
- et enfin les *professionnels de l'industrie*, dont les agents d'artistes, les agents de promotion, les publicitaires, les producteurs, les journalistes spécialisés etc.

Ces personnes, dont on trouve la liste plus bas, ont fait connaître d'avance à *MUSICACTION* leur intérêt pour la ou les catégories musicales qui les intéressent. Une séance typique de jury comprend un groupe de quatre à six personnes, dont au moins un représentant de chacune des catégories ci-haut. Leur prestation est bénévole.

MUSICACTION a tenu à Montréal, à Edmonton, à Ottawa et à Sudbury plus de 40 séances de jurys durant les douze derniers mois, réparties selon les catégories suivantes :

Séances de jurys par catégorie

Rock-Pop/Adulte	27	Nouvel-Age	2	Enfant	2
Contemporain		Classique	2	Musique du monde	1
Jazz	3	Rock Alternatif	3		

Merci aux professionnels suivants qui ont bien voulu prêter leur concours et leur compétence à l'une ou plusieurs de ces séances.

LEE ABBOTT ERIC ALLAIN DINO AMODÉO JULES AMYOT ERIC ARSON JAMIL AZZAOUÏ HUN BANG PIERRE BAZINET LOUISE BEAUDOIN DANIEL BEAUMONT
 GILLES BÉDARD ANDRÉ & LUCILLE BÉDARD ALICE BÉLANGER DANY BÉLIVEAU DANIELLE BERNARD CLAUDE BERNATCHEZ MARTINE BÉRUBÉ STÉPHANIE BILODEAU
 JEAN-ROBERT BISAILLON JEAN-FRANÇOIS BLANCHET ANDRÉ BOILEAU PIERRE BOIVIN LUC BOIVIN DANIEL BOIVIN NICOLAS BOUCHARD NADINE BOUCHÉ
 SYLVAIN BOUDREAU MANUEL BRAULT MICHEL BRAZEAU GUY BROUILLARD ISABELLE BROUÏETTE SERGE BROUILLETTE PASCAL BRUNET NICOLAS CARBONE
 ALAIN CARON LUC CARON LÉO DENIS CARPENTIER LUC CASAVANT RICHARD CAYER CLAUDE CHAPUT ALAIN CHARTRAND CAROLE CHOUINARD ROGER JEAN CLAVET
 MARC COITEUX GILLES COLLIN MICHEL CORRIVEAU LOUIS COTÉ DOMINIQUE COUNROYER SYLVAIN COUTU VÉRONIQUE CROISILE MICHEL DAIGLE YVES DANIEL
 DENIS DAoust RICHARD DE GRANDMONT JERRY DE VILLIERS YVES DÉCARY MICHAEL DELANEY MARC DELORME DENIS DEMACEDO IYNE DENAULT PIERRE DEREK
 FRANÇOISE DESBIENS DANIEL DESHAIME DENIS DESMARCHAIS EVE DÉZIEL PIERRE DIONNE VINCENT DIONNE MICHEL DONATO LOUISE DORIS CLAUDE DORNIER
 MARTINE DOUCET PIERRE DRAGON RAYMOND DU BERGER GABRIEL DUBÉ PIERRE DUBORD JOHN DUFOUR YVON DUFOUR GASTON DUGAS PIERRE DUMONT
 BERNARD DUPLESSIS ALAIN DUPUIS MARC DURAND CAROL DUVAL BRUCE EDWARDS GAËTAN ESSIAMBRE JEAN-FRANÇOIS FABIANO JEAN-GUY FAUCHER
 STEVE FAULKNER JEAN-FRANÇOIS FILLION HEYDI FLEMING NORMAND FONTAINE DENIS FORTIN LUCIEN FRANCOEUR CLAUDE GAGNÉ GERMAIN GAGNON
 LISE GAGNON MARIE GAMACHE RICHARD GAMACHE GILLES GARIÉPY SERGE GAUTHIER FRANCE GAUTHIER GERMAIN GAUTHIER TOBY GENDRON MICHEL GENDRON
 PIERRE GENDRON MARIO GIRARD MONIQUE GIROUX PIERRE GLADU ROSANNA GRANIERI YVON GRONDIN DENIS GRONDIN AGNÈS GROSSMANN DANIEL GUÉRARD
 DIANE GUÉRIN BRUNO GUGLIELMINETTI CHRISTIAN HAMEL CATHERINE HOULE JEAN HOULD RONALD HOULE PIERRE HOULE JEAN-PIERRE ISAAC DANY JOBIDON
 BRUNO JOBIN DAVID JOBIN ANDRÉE JOFFROY DANIEL JUNEAU ALAIN KARON NEIL KUSHNIR FRANÇOIS L'HERBIER CHUCK LABELLE SYLVIE LACHANCE
 YVES LADOUCEUR ROBERT LAFOND LUC LAFRANCE RICHARD LAFRANCE SYLVAIN LAFRENIÈRE YVES LAGACÉ CAROLINE LAGUEUX ANDRÉ LALLIER DANIEL LALONDE
 MICHEL LALONDE JEAN-FRANÇOIS LALONDE GÉRARD LAMBERT ANDRÉ LAMBERT ALAIN LAMONTAGNE JEAN LAMOTHE PIERRE LAMOUREUX JACQUES LANGEVIN
 JACQUES LANGUIRAND YVES LAPIERRE SERGE LAPORTE YVES LARAMÉE MARIE LAVOIE MICHEL LE FRANÇOIS MONIQUE LABEL RENÉ LEBLANC MARTIN LECLERC
 RICHARD LEDUC DANIEL LEDUC JEAN-PIERRE LEDUC ROLAND LEFEBVRE JEAN-RICHARD LEFEBVRE MARIO LEFEBVRE CLAUDE-SYLVIE LEMERY PAUL LEPAGE
 STÉPHANE LESSARD MARC-ANDRÉ LÉTOURNEUX MYRIAM LÉTOURNEUX PAUL LÉVESQUE SERGE LOCAS RICHARD LOISELLE URIEL G. LUFT MICHEL MARCEAU
 PIERRE MARCHAND LUC MARTEL ALAIN MARTINEAU JEAN MASSICOTTE MARIO MASSON LUCIE MÉNARD PIERRE MERCIER VINCENT MESSAGER RICHARD MICHAUD
 JACQUES MICHEL JEAN MILLAIRE RÉGIS MILOT RENÉ MOISAN ANDRÉS MONDOZA GENEVIÈVE MOREAU STÉPHANE MORENCY RAYMOND MORIN GILBERT MORIN
 SUZANNE MUNGER PIERRE NANTÉ JOHANNE NICHOLS ERIC NOLLIN JEAN-FRANÇOIS NOLLIN PAUL PAGÉ ROBERT PAQUETTE MARIO PAQUIN FRANÇOIS PARÉ
 PIERRE PARENT DENIS PELLERIN MARIE-DENISE PELLETIER RICHARD PELLETIER MARC PÉRUSSE GILLES PÉTELLE LUC PHANEUF CARMELLE PILON LOUIS PILON
 GILLES PINARD DIANE PINET DONALD PLANTE LOUIS POLJQUIN DANIEL POUPART JOSÉE (NOVEMBRE) ROY BERNARD PRIMEAU JEAN-GUY PRINCE GARRY QUADROS
 JACQUES RACINE MARC RACINE CLAUDE RAJOTTE LISE RAYMOND FRANCIS REDDY SYLVAIN RENZO MICHELINE RICARD LISE RICHARD MAURICE RICHARD
 COLETTE ROGER BERTRAND ROUX CAROL ROY ROLANDE ROYER PIERRE SAINT-GEORGES LAURENT SAULNIER YVES SAVARD CHANTAL SIMARD CLAUDE SIMARD
 GUY SIMARD MARC SOUCY JACQUES ST ONGE PIERRE «BILL» ST-GEORGES ANDRÉ ST-PIERRE ROLAND STRINGER BILL SZAWLOWSKI MANUEL TADROS PAUL TANGUAY
 IAN TERRY JOCELYN THERRIEN STEVEN TRACEY ALAIN TRAVERSÉ RONALD TREMBLAY IAN TREMBLAY MICHEL TREMBLAY FRANÇOIS TREMBLAY PIERRE TREMBLAY
 GUY TRÉPANTIER MARIE TRUDEAU SUZY TURCOTTE JEHAN-V VALIQUET GILLES VALIQUETTE BENOIT VANASSE ROBERT VÉGIARD MAURICE VELENOSI
 MIREILLE VÉZEAU SERGE «MAX» VINCENT JEAN-PIERRE ZANELLA

Compagnies accréditées

Les programmes de *MUSICACTION* permettent avec ces intervenants des relations qui sont placées sous le signe de la continuité. Les compagnies accréditées peuvent présenter à *MUSICACTION* l'ensemble de leurs besoins pour l'année en matière d'enregistrement sonore et se voir allouer un budget maximum de 150 000 \$ par année financière pour l'ensemble de ces besoins. Il est ainsi possible à ces compagnies d'effectuer une planification de leur production sur une base annuelle sans risquer de se voir refuser un projet pour des raisons d'indisponibilité de fonds.

Une maison de disques qui remplissait les conditions suivantes au 31 mars 1994 pouvait se qualifier en vertu de ce volet du programme de l'enregistrement sonore :

- exister depuis au moins deux ans, disposer de sa propre étiquette et avoir la production de disques comme principale activité ;
- avoir au moins trois artistes signés en production ;
- avoir produit, dans les deux dernières années au moins deux albums dont les ventes combinées ont atteint 30 000 copies ;
- être propriétaire des bandes maîtresses financées par le programme ;
- disposer d'un accord de distribution valable pour toute la production sous son étiquette ;
- être en mesure de démontrer aux enquêteurs financiers de *MUSICACTION* qu'elle dispose de ressources suffisantes pour financer sa part de 50 % des coûts d'enregistrement.

Les compagnies suivantes ont bénéficié de ce volet durant l'exercice financier :

Les Disques Audiogramme Inc., Montréal (Québec)
Productions Pierre Tremblay Inc., Montréal (Québec)
Enregistrements Analekta Inc., Montréal (Québec)

MUSICACTION a reçu 12 demandes et en a accepté 14 (dont deux demandes reçues pendant l'exercice précédent) dont voici la liste :

QUÉBEC :

André Laplante	Diana Soviero	Les Moines de l'Abbaye ...
Angèle Dubeau (2)	Ensemble Amati	Marie Carmen
Angèle Dubeau/L.-A. Baril	Ensemble Anonymus (2)	Rémi Boucher
Chœur les Rhapsodes	Hervé Hovington	Rudy Caya

ROCK-POP



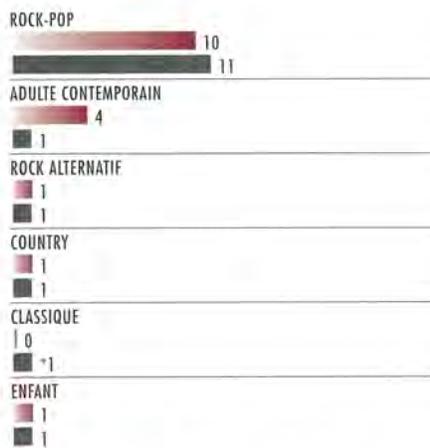
CLASSIQUE



DEMANDES REÇUES : 12 DEMANDES ACCEPTÉES : 14

*dont 2 demandes reçues dans la précédente année

Producteurs reconnus



DEMANDES REÇUES : 17 DEMANDES ACCEPTÉES : 16

*dont une demande reçue dans la précédente année

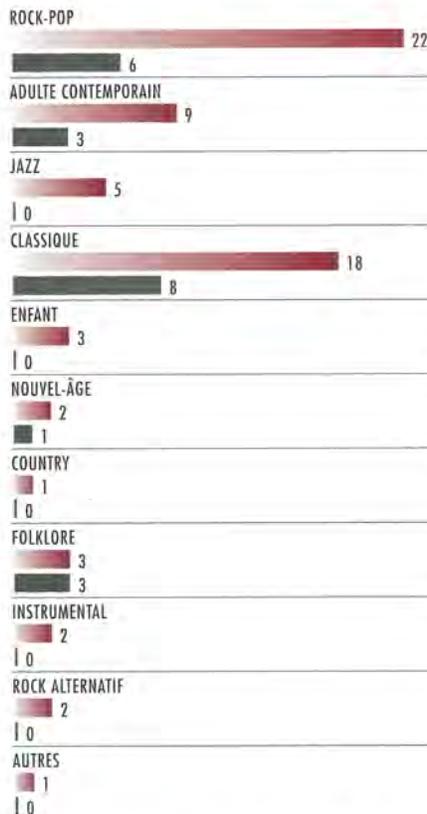
Au cours du dernier exercice un producteur qui ne rencontrait pas les critères d'admissibilité d'une *compagnie accréditée* pouvait, au même titre que cette dernière, obtenir un prêt participatif par *approbation directe* c'est-à-dire sans avoir à se soumettre aux jurys, d'un maximum de 75 000 \$ dans la mesure où il a produit personnellement, dans les deux années précédentes, au moins deux albums dont les ventes combinées ont atteint au moins 30 000 unités.

Une maison de disques pouvait également solliciter un tel prêt dans la mesure où le dossier portait sur un artiste dont elle a déjà sorti un disque et que cet enregistrement a connu suffisamment de succès de vente pour avoir remboursé ses coûts de production.

MUSICACTION a reçu 17 demandes et en a accepté 16 dont voici la liste :

QUÉBEC :	Collage	Pepe inc.
Alain Dagenais	Jean-Pierre Ferland	Térez Montcalm
Bruno Pelletier	Joe Bocan	TSPC
Carl Aubut	Josée Connors	
Carmen Campagne	Les BB	ONTARIO :
Carole Ann King	Manon Roussel	Brasse-Camarade
	Marjo	

Prêts jury



DEMANDES REÇUES : 68 DEMANDES ACCEPTÉES : 21

Ces prêts sont accessibles à tout artiste ayant amorcé une carrière ou qui a déjà bénéficié d'une bourse aux interprètes de *MUSICACTION*.

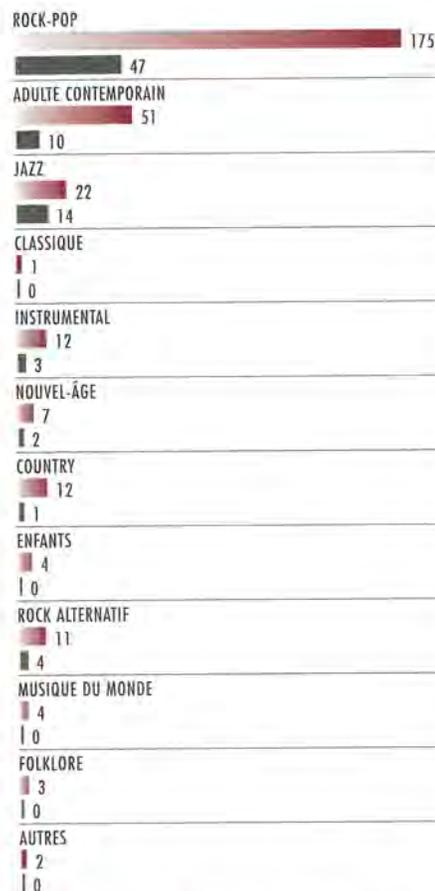
La demande peut provenir de tout artiste, producteur, gérant, maison de disques ou compagnie de production qui accepte de mener le projet à terme.

Le montant d'aide pour un prêt jury est d'un maximum de 32 500 \$ et doit représenter 50 % du coût total d'une production audio-vidéo. C'est ce type de prêt qui est soumis à l'évaluation des jurys en vertu du processus décrit à la page 4.

MUSICACTION a reçu 68 demandes et en a accepté 21 dont voici la liste :

QUÉBEC :	Louis-Philippe Pelletier	Studio de musique ancienne de Montréal
André Moisan/L.-A. Baril	Luc Beauséjour et Claire Guimond	Yvon Rioux
Claudia-Laurie	Lyse Grenon	
Duo Caron	Marc-André Hamelin	NOUVELLE-ÉCOSSE :
Ensemble Arion et D. Forget	Marin Nasturica	André Aucoin
Gaston Mandeville	Martin Talbot	
Ghislaine Lorrain	Michel Faubert	
Judi Richards	Michel Robidoux	
Kevin Parent	Serguei Trofanov (djelem)	
Lara Fabian		

Bourses démo



DEMANDES REÇUES : 304 - DEMANDES ACCEPTÉES : 81

Les bourses démo *MUSICACTION* sont destinées à la relève, c'est-à-dire à des artistes qui n'ont pas encore sorti de disque. L'artiste seul, qu'il soit individu ou groupe, peut se porter demandeur dans le cadre de ce programme. Il est fait preuve de flexibilité dans le cas d'artistes ayant fait partie d'autres groupes au préalable.

Elles sont de 500 \$, avec une limite de deux bourses par artiste.

Elles constituent un encouragement pour le demandeur et soulignent l'intérêt que présente son travail. L'aval de *MUSICACTION* à son projet peut lui servir de support dans ses démarches auprès des maisons de disques, qui ne souhaitent d'ailleurs pas recevoir de démos « sur-produits ».

Les démos soumis à *MUSICACTION* sont généralement suffisamment valables en raison des moyens techniques dont on peut disposer à domicile pour faire ressortir la qualité du texte, de la musique et de l'interprétation. Le demandeur est invité à utiliser la bourse soit pour développer de nouveaux titres s'il en est à sa première bourse, soit pour se faire faire du matériel promotionnel, soit pour préparer un démo plus étoffé en vue de solliciter une *bourse aux interprètes* (voir page suivante), à sa guise, si ses démarches auprès des maisons de disques n'ont pas produit de résultats.

Ils sont soumis aux mêmes jurys que les prêts décrits à la page précédente, sauf qu'ils doivent être acceptés dès la première fois.

MUSICACTION a reçu 304 demandes et en a accepté 81 dont voici la liste :

QUÉBEC :

A coup d'elles
Alain Bédard
Altsys Jazz Orchestra
Andrée Boudreau
Bain public
Benoit Charest quartet
Benoit Groulx
Brigitte Laterreur
Cardinal & ses Bedos (2)
Catherine Bazin
Christian Morisset
Christian Proulx
Christine Jensen
Condition Humaine
Conséquence
Daniel Saurette
David-Etienne Durivage
Doc et les Chirurgiens
Dominique Guinois
Elisabeth Vallée
Elizabeth Déry
Emiroglou (2)
Equinox
Fabrice Berranini
Francine Christie (2)
Frédéric Brunel

Jean-Luc Thievent
Joan Bluteau
Joel Miller (2)
Kif-Kif
Leblanc
Les Francois (2)
Les Guitboys d'Amérique (2)
Les mauvais quarts d'heure (2)
Louis-Philippe René
Manon Brunet (2)
Monique Bérubé
N.G. (nouvelle génération) (2)
Nancy Dumais
Nancy Fortin (2)
Noir Silence
Osez...
Pat Moise
Paul Baraka
Pierre Cavale
Richard Rochette
Sansextan
Scapin (2)
Shadow cabinet
Showbises
Si ça vous jazz
Sojourn (2)
Spleen

Stéphane Deslauriers
Stéphanie Auclair
Suspect
Tim Abbott

ALBERTA :

Roberta Michèle
Yvonne Carrier

COLOMBIE-BRITANIQUE :

Isabelle Longnus

MANITOBA :

Micheline Girardin
Paul Lachance

ONTARIO :

En bref... (2)
Richard Juteau

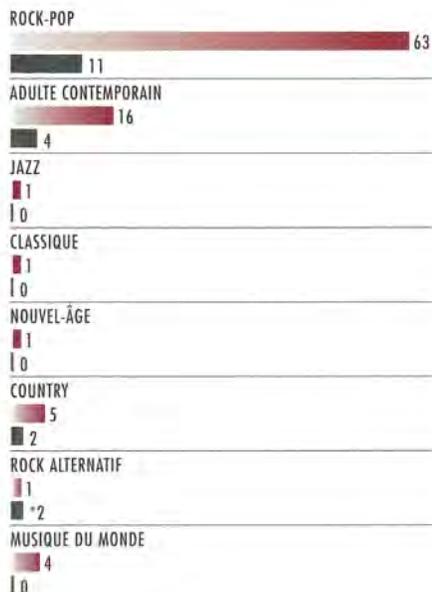
SASKATCHEWAN :

Anique Granger
Danielle Hudon
J.B. Kenler

NOUVELLE ÉCOSSE :

Patrice Boulianne

Bourses aux interprètes



DEMANDES REÇUES : 91 DEMANDES ACCEPTÉES : 19

*dont une demande reçue l'année dernière

Elles sont d'un maximum de 2000 \$ pour un seul titre. Elles sont accordées à tout demandeur sans limite de nombre, pour la production d'une bande maîtresse destinée à l'obtention de passages radio pour faire connaître un artiste, développer sa carrière et assurer sa promotion.

Le demandeur n'est pas appelé à rembourser cette aide et *MUSICACTION* n'exigera de lui que le dossier des factures de production.

L'aide obtenue représente 50% du coût de réalisation de cette bande maîtresse. Aucun remboursement n'est exigé si le demandeur s'est conformé aux dispositions de ce programme.

Comme pour les prêts jurys, ils sont soumis à la procédure décrite à la page 4.

MUSICACTION a reçu 91 demandes et en a accepté 19, dont voici la liste :

QUÉBEC :

Alain Roberts
Claude Sénécal
Danny Boudreau
Lemay père et fils
Les frères à ch'val
Les Sages
Louise Poirier
Manon Brunet
Obliveon
Pat Martel
Pois z'ont rouges
Serge Vincent
Sylvain Michel

MANITOBA :

Marcel Soulodre

NOUVEAU-BRUNSWICK :

Les méchants maquereaux
Zéro celsius

ALBERTA :

Roger Pellerin

SASKATCHEWAN :

Les Zed

NOUVELLE ÉCOSSE :

Suzanne Deveau

Aide aux auteurs et aux compositeurs



DEMANDES REÇUES : 80 DEMANDES ACCEPTÉES : 76

*dont 2 demandes reçues la précédente année

Ce programme d'aide a pour but de stimuler la création de nouvelles chansons originales destinées à être endisquées. Pour être admissible, une œuvre doit avoir été incluse dans un album mis en marché et financé par *MUSICACTION*. L'aide est de 750 \$ par chanson enregistrée, soit 375 \$ pour les paroles et 375 \$ pour la musique. S'il s'agit d'une chanson écrite en collaboration avec un étranger, cette aide se limite à la partie canadienne de la collaboration. S'il y a plus d'un auteur ou plus d'un compositeur, chacun ne réclame que la part qui lui revient.

MUSICACTION a reçu 80 demandes et en a accepté 76 dont voici la liste :

QUÉBEC :

Alain Bertrand (2)
Alain Quirion
Alain Simard
Annette Campagne
Bernard Bocquel
Bernard Duplessis
Breen Leboeuf
Caroline Desbiens
Charles Biddle jr.
Christian Péloquin
Claire Mayer
Daniel Marsolais
Danielle Martineau
Danny Jobidon
Denise Boucher
France D'Amour
Franck Lizotte
François Brouillet
François Bruneau
François Jean
François-M. Lesieur

Geneviève Lapointe (3)
Gerry Boulet (succession)
Guido Diodati
Guy St-Pierre
Guy Tourville
Jason Lang
Jean-François Laprise
Jean-François William
Jean-Guy Prince (5)
Jean-Pierre Ferland
Joane Labelle
Joe Bocan
Louise Lamarre
Luc Campeau
Lynda Lemay
Manon Robert-Roussel
Manuel Tadros
Marc Bilodeau
Marc Déry
Marc Javelin
Marc Provencal
Marcel Lefebvre
Michel Corriveau

Michelle Campagne
Norman Racicot
Normand Lefebvre
Patrick Bourgeois (3)
Paul Campagne
Pierre F. Côté
Pierre Labelle
Pierre Verville
Pierre-Antoine Landry
Réjean Lachance
René Grignon
Robert Marchand
Serge Laporte
Stéphane Dufour
Stéphane Lessard
Suzanne Campagne
Sylvain Cossette
Sylvain Gélinas
Tom Rivest
Yves Décary (2)
Yves Déry
Yves Marchand

Le vidéoclip

ROCK-POP



ADULTE CONTEMPORAIN

1

1

JAZZ

1

1

COUNTRY

1

1

DEMANDES REÇUES : 35 DEMANDES ACCEPTÉES : 36

*dont une demande reçue dans la précédente année

Les demandes d'aide au vidéoclip sont jumelées à celles de l'enregistrement sonore et doivent être prévues au moment du dépôt de celles-ci. Lorsque ces demandes doivent être soumises aux jurys, ceux-ci les évaluent en tenant compte des prévisions pour les vidéoclips qui y sont associés.

Ces prêts participatifs sont accessibles à toute maison de disques ou tout producteur de disques propriétaire de la bande maîtresse de la chanson qui sera filmée. L'aide demandée, d'un maximum de 15 000 \$, représente 50 % du coût de réalisation du vidéoclip.

MUSICACTION a reçu 35 demandes et en a accepté 36 (dont une demande reçue pendant l'exercice précédent) dont voici la liste :

QUÉBEC :

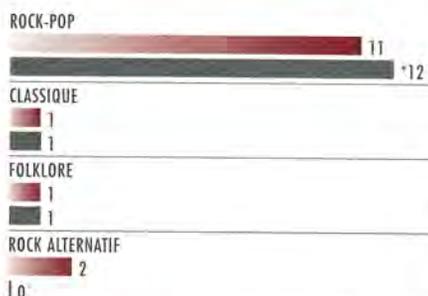
BUNDOCK-LANOIE
 CLAUDIA-LAURIE
 COLLAGE
 HART ROUGE
 HART ROUGE
 LAYMEN TWAIST
 LÉANDRE
 LES BB
 MANGE L'OURS MANGE
 MARIE CARMEN
 MARIE CARMEN
 MARJO
 MITSOU
 ZÉBULON
 ZÉBULON
 ALAIN DAGENAI
 BERNARD PRIMEAU JAZZ ENSEMBLE
 CLAUDE DUBOIS
 DANIELLE MARTINEAU & ROCKABAYOU
 ERIC LAPOINTE
 FRANCE D'AMOUR
 GASTON MANDEVILLE
 GERRY GOULET
 GILDOR ROY
 HERVÉ HOVINGTON
 JIM CORCORAN
 JIM CORCORAN
 JOANE LABELLE
 KEVIN PARENT
 MARIE FRANCE THIBAUT
 MARIE FRANCE THIBAUT
 MARTIN TALBOT
 SYLVAIN COSSETTE
 TÉREZ MONTCALM
 TÉREZ MONTCALM

Ne me dis pas
 Parlez-moi d'amour
 Ole ola
 Savourer
 Tout te pardonner
 Contempler les astres
 J't'attendrai
 Je tends les bras
 Dame de pique
 J'ai l'blues de vous
 Je t'aime mal
 Bohémienne
 Comme j'ai toujours envie ...
 Adam et elle
 Les femmes préfèrent les ginos
 Si tu veux
 Détour
 L'immigré
 Zydeco musico
 Marie stone
 Vivante
 Attendre
 Chant de la douleur
 Le soleil se lève aussi
 Nos cheveux
 Ils se font des signes
 J'vais changer le monde
 Rien de mieux
 La jasette
 Entre deux départs ...
 Pourquoi tu veux pas
 Soir d'hiver
 Comme l'océan
 Risque
 Douce lumière

ONTARIO :
 BRASSE-CAMARADE

Sans elle

La tournée internationale



DEMANDES REÇUES : 15 DEMANDES ACCEPTÉES : 14

*dont une demande reçue dans la précédente année

Ce programme sert à faciliter le support et la promotion à l'étranger de disques canadiens de langue française, tout en suscitant des rentrées de fonds étrangers au Canada sous forme de royalties.

Trois catégories d'événements reçoivent le support de *MUSICACTION* : le showcase spectacle et la tournée de spectacles (maximum 25 000 \$) ainsi que le showcase institutionnel (maximum 10 000 \$). Dans chacun de ces cas, le demandeur doit disposer d'une invitation officielle. L'aide sollicitée de *MUSICACTION* peut atteindre 50 % des dépenses, sous réserve que la contribution privée (y compris les revenus étrangers) soit égale à la participation de *MUSICACTION* et qu'elle se limite à l'annulation du déficit. Le producteur peut également choisir une participation de *MUSICACTION* à 50 % du déficit si cette formule est plus avantageuse pour lui, compte tenu des revenus étrangers plus faibles.

MUSICACTION a reçu 15 demandes et en a accepté 14 dont voici la liste :

QUÉBEC :

Angèle Dubeau
Dan Bigras
Danielle Martineau & Rockabayou
Les Colocs
Luc de Larochelière
Marie Carmen
Mario Chénart

Rude Luck (3)

Tango Tango

Yvon Rioux

Zébulon

NOUVEAU-BRUNSWICK :

Idée du nord

La radio souscrite

Ce programme permet la production d'émissions ou de séries d'émissions de radio souscrite de langue française principalement axées sur la musique et destinées à l'industrie canadienne de la radio.

Les demandes peuvent provenir de tout animateur, producteur ou compagnie de production. Le projet doit être diffusé dans au moins deux marchés radiophoniques différents.

TYPES DE PROJETS ET MAXIMA :

BOURSE DÉMO

- elle est de 500 \$ pour développer un projet pilote afin d'activer la créativité du secteur de la radio souscrite.

PRÊT PARTICIPATIF

- capsules radiophoniques ou série radiophonique. Une série minimum de 65 capsules d'une durée minimum de 60 secondes et plus s'il s'agit d'une série radiophonique, durée : 13 semaines : 7 500 \$ – 26 semaines : 15 000 \$ – 39 semaines : 20 000 \$;
- série-événement : une série d'émissions précédant la diffusion d'un événement majeur, d'une durée minimum de 4 semaines : 20 000 \$;
- captation et diffusion d'un concert : elle peut constituer un événement isolé ; 10 000 \$.

De même que pour l'an passé, l'enveloppe budgétaire allouée à ce volet n'a pas été entièrement utilisée et, avec l'accord du ministère du Patrimoine canadien, les fonds ont été dirigés vers les programmes d'aide à l'enregistrement sonore et au vidéoclip.

MUSICACTION a reçu six demandes et en a accepté une :

Top Mélomanes

Les galas et les concours

MUSICACTION félicite les auteurs et compositeurs qui se sont mérité un prix lors du Gala de la SOCAN, (1994) pour les chansons les plus jouées à la radio. Les œuvres suivantes se retrouvent sur des disques financés par *MUSICACTION*:

<i>À ma façon</i> Daniel Matton/Breen LeBoeuf	<i>La Folie en quatre</i> Daniel Bélanger	<i>Pleure à ma place</i> Richard Séguin
<i>Corridor</i> Laurence Jalbert/Yves Savard	<i>Mets un peu de soleil dans notre vie</i> Gilles Valiquette	<i>Sèche tes pleurs</i> Daniel Bélanger
<i>Entre l'ombre et la lumière</i> Marie Carmen/Steven Tracey	<i>Mona Lisa</i> Bruce Huard	<i>Y'a les mots</i> François Guy/Christian Péloquin/ Francine Raymond

JUNO AWARDS 1995

MUSICACTION a participé au financement des deux productions suivantes mises en nomination lors des Juno Awards 1995:

Album francophone – meilleur vendeur
France D'Amour *Déchaînée*
Éric Lapointe *Obsession*

GALA DE L'ADISQ 1994

MUSICACTION a aussi participé au financement de trente-six productions mises en nomination dont dix victorieuses au 16^{ième} Gala des Félix 1994, dont voici la liste:

Daniel Bélanger, <i>Les Insomniaques</i> <ul style="list-style-type: none">• Spectacle de l'année– auteur-compositeur-interprète• Album de l'année – meilleur vendeur• Interprète masculin de l'année	Laurence Jalbert, <i>Corridors</i> <ul style="list-style-type: none">• Album de l'année – Pop Rock• Chanson populaire de l'année
Angèle Dubeau, <i>Telemann</i> <ul style="list-style-type: none">• Album de l'année – Classique Soliste et musique de chambre	Marie-Denise Pelletier, <i>Entre la tête et le cœur</i> <ul style="list-style-type: none">• Album de l'année – populaire
Lyne Fortin et L'OSQ, <i>Noël</i> <ul style="list-style-type: none">• Album de l'année – classique, orchestre et ensemble	Gildor Roy, <i>Une autre chambre d'hôtel</i> <ul style="list-style-type: none">• Album de l'année – Country/Folk
	Zébulon, <i>Album éponyme</i> <ul style="list-style-type: none">• Découverte de l'année

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CHANSON DE GRANBY (26^{ième} ÉDITION)

Monique Bérubé

- gagnante – interprète

Dominique Guinois

- gagnante – auteure-compositeur-interprète

GALA INTERPROVINCIAL DE L'OUEST (5^{ième} ÉDITION, EDMONTON)

Micheline Girardin (Manitoba)

- gagnante – interprète

Yvonne Carrier (Alberta)

- gagnante – auteur-compositeur-interprète

CÉGEPS ROCK (7^{ième} ÉDITION)

Doc et les chirurgiens

- gagnant – premier prix

CONCOURS CHANSON FRANCOPHONE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Patrice Boulianne

- gagnant – auteur-compositeur-interprète

FESTIVAL DE LA CHANSON DE LA PETITE VALLÉE

Nancy Fortin

- gagnante – interprète

Jean Luc Thievent

- gagnant – auteur-compositeur-interprète

Les certifications

CERTIFICATIONS DE LA CRIA

MUSICACTION a participé au financement de la production de 8 albums qui se sont vus décerner une certification de tirage par la CRIA (Canadian Recording Industry Association) durant l'année.

Double platine
JULIE MASSE
À Contre Jour



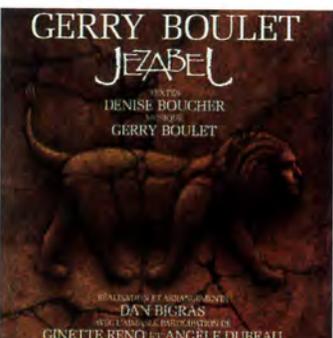
Or et Platine
ÉRIC LAPOINTE
Obsession

Or et Platine
LARA FABIAN
Carpe Diem



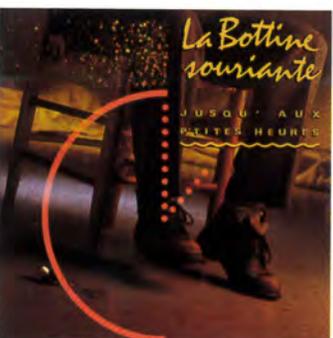
Platine
LAURENCE JALBERT
Corridor

Or
GERRY BOULET
Jézabel



Or
LA BOTTINE SOURIANTE
La Mistrine

Or
LA BOTTINE SOURIANTE
Jusqu'aux p'tites heures



Or
MARJO
Bohémienne

La commercialisation à l'étranger

L'industrie canadienne de l'enregistrement sonore ne peut que tirer avantage de son expansion sur les marchés étrangers. L'aide à la commercialisation à l'étranger vise à accroître : la compétitivité des produits canadiens de la musique auprès des auditoires et des marchés internationaux, la visibilité et la compétitivité des entreprises canadiennes de l'enregistrement sonore à l'échelle nationale et internationale ainsi que l'accès des enregistrements sonores canadiens aux réseaux de distribution canadiens et étrangers. Le montant d'aide maximum est de 9000 \$ au cours d'une année financière.

MUSICACTION a reçu 41 demandes et en a accepté 38 dont voici la liste :

QUÉBEC :		
ADISQ (Midem Cannes)	Disques Tox (2)	Prodat
Archambault Musique	Distribution Musicor	Productions Brennan
Éditions De Mortagne	Distributions Analekta	Productions Clau-Vert
Diffusion I Media	Éditions Bloc-Notes/Notation	Productions Daniel Lafrance
Disques & Editions Hima Hoss	Enregistrement Analekta	Productions de l'Encrier
Disques Artistes	Gestion Son Image	Productions Folle Avoine
Disques Audiogramme	Interdisc Distribution	Productions Jean Lemieux (2)
Disques Gamma (2)	Intermède Communications	Tacca Musique
Disques Leila	L'équipe Spectra	Unidisc Music
Disques Passeport	La maison de disques Isba	
Disques Star	Musi-Art	ONTARIO :
Disques Tandem Record	PGC Musique inc.	APCM
	Prod. Int. Yves Tremblay	

Le développement des entreprises

Dans le domaine du disque comme ailleurs, une saine gestion constitue l'atout majeur d'une entreprise. Ce volet du programme offre aux sociétés canadiennes une aide en vue de développer et d'améliorer leur plan de financement et de gestion à long terme de même qu'un support pour soutenir leur productivité et leur capacité de commercialisation. Ainsi, l'aide financière contribue à assurer aux entreprises de l'industrie canadienne de l'enregistrement sonore une plus grande notoriété et du même coup, à les rendre plus alléchantes aux yeux des investisseurs. Ce programme prévoit trois formes d'aide :

- aide aux analyses d'entreprises ;
- aide aux initiatives d'envergure touchant la promotion, la distribution et la commercialisation ;
- aide aux activités de perfectionnement professionnel.

MUSICACTION a reçu 7 demandes et en a accepté 4 dont voici la liste :

QUÉBEC:
ADISQ (Gala)
FIGG
Les Francofolies de Montréal
O.C.I.D.R. (Rencontre '94)

Les résultats et l'excédent cumulé des produits sur les charges

		Exercice terminé le 31 mars 1995	
		<u>1995</u>	<u>1994</u>
PRODUITS			
	Contributions FACTOR <i>MUSICACTION</i> Canada (note 4)		
	Exploitation	1 412 056 \$	1 336 722 \$
	Administration	242 599	223 265
		<u>1 654 655</u>	<u>1 559 987</u>
	Contributions des commanditaires	426 464	332 937
	Remboursements de prêts	323 038	363 293
	Intérêts	17 112	13 972
		<u>2 421 269</u>	<u>2 270 189</u>
	PRÊTS PARTICIPATIFS, BOURSES ET CONTRIBUTIONS D'AIDE (annexe 1)	2 076 289	1 903 853
		<u>344 980</u>	<u>366 336</u>
CHARGES	Administration (annexe 2)	<u>424 869</u>	<u>392 632</u>
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS		(79 889)	(26 296)
EXCÉDENT CUMULATIF DES PRODUITS SUR LES CHARGES AU DÉBUT		<u>277 985</u>	<u>304 281</u>
EXCÉDENT CUMULATIF DES PRODUITS SUR LES CHARGES À LA FIN		<u>198 096 \$</u>	<u>277 985 \$</u>

Les états financiers comprennent les notes complémentaires

Le bilan

		au 31 mars 1995	
		<u>1995</u>	<u>1994</u>
ACTIF	COURT TERME		
	Encaisse	144 262 \$	166 367 \$
	Débiteurs (note 5)	61 618	128 190
	Frais imputables au prochain exercice	5 121	6 069
		<u>211 001 \$</u>	<u>300 626 \$</u>
PASSIF	COURT TERME		
	Créditeurs et frais courus (note 6)	12 905 \$	22 641 \$
EXCÉDENT CUMULATIF DES PRODUITS SUR LES CHARGES		<u>198 096</u>	<u>277 985</u>
		<u>211 001 \$</u>	<u>300 626 \$</u>

Les états financiers comprennent les notes complémentaires

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Michel Gélinas



Shelley Stein-Sacks

Les Notes complémentaires

au 31 mars 1995

1. STATUT ET NATURE DE L'EXPLOITATION

La Fondation *MUSICACTION* a été constituée en date du 9 septembre 1985 en vertu de la partie II de la Loi sur les sociétés par actions de régime fédéral.

La Fondation est une entreprise sans but lucratif qui a pour but de favoriser la production d'enregistrements sonores, de vidéoclips, de tournées à l'étranger d'artistes et de compositeurs canadiens. Elle favorise aussi la commercialisation à l'étranger, le développement des entreprises ainsi que la distribution d'enregistrements sonores de musique spécialisée. À cette fin, la Fondation offre des programmes qui s'adressent aux maisons de disques, aux producteurs, aux artistes, aux éditeurs, aux gérants, aux distributeurs ainsi qu'aux auteurs et compositeurs canadiens.

2. FINANCEMENT DE LA FONDATION

Les produits de la Fondation proviennent principalement du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) du ministère du Patrimoine canadien par l'intermédiaire d'un contrat signé entre le gouvernement du Canada et *FACTOR MUSICACTION* Canada qui se termine le 31 mars 1998, ainsi que des contributions de radiodiffuseurs-commanditaires et des remboursements de prêts.

3. PRINCIPES COMPTABLES UTILISÉS

Les états financiers sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus en tenant compte des particularités suivantes :

PRODUITS

Les produits provenant des contributions de *FACTOR MUSICACTION* Canada sont comptabilisés en fonction des prêts et bourses accordés tandis que les produits provenant des radiodiffuseurs-commanditaires sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse.

PRÊTS PARTICIPATIFS

Les prêts participatifs sont accordés dans le but de financer les coûts directs de l'enregistrement de bandes maîtresses et de vidéoclips et de combler le manque à gagner lors de tournées internationales. Ces prêts doivent être remboursés à même les recettes futures des projets financés par le programme.

Ces prêts portent intérêt au taux de 12 % l'an à compter de la date où la personne ou l'organisme qui a reçu le prêt est en défaut, tel que défini dans les conventions de prêt.

En raison du remboursement incertain des prêts, ceux-ci sont portés à la dépense lorsque les sommes sont prêtées. Le remboursement de ces prêts est comptabilisé comme revenu lors de l'encaissement.

BOURSES ET CONTRIBUTIONS D'AIDE

Les bourses sont accordées à des artistes débutants afin d'aider ceux-ci à obtenir des contrats de production de disques ainsi qu'à des auteurs et compositeurs dans le but de produire un nouveau répertoire original. De plus, l'industrie de l'enregistrement sonore peut tirer avantage de contributions d'aide pour prendre de l'expansion sur les marchés étrangers, pour développer

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

3. PRINCIPES COMPTABLES UTILISÉS (suite) leurs plans de financement et de gestion et finalement pour soutenir la distribution des enregistrements sonores de musique spécialisée. Ces bourses et ces contributions d'aide sont portées à la dépense lorsque les sommes sont allouées.

IMMOBILISATIONS

Les dépenses en immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice dans lequel elles sont engagées.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Un état de l'évolution de la situation financière n'a pas été préparé, car il n'apporterait pas de renseignements additionnels.

IMPÔTS SUR LE REVENU

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, La Fondation *MUSICACTION* est un organisme sans but lucratif et est, par conséquent, exempt d'impôts sur le revenu.

4. CONTRIBUTIONS

FACTOR *MUSICACTION* CANADA

	<u>1995</u>	<u>1994</u>
Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) du ministère du Patrimoine canadien. Volet francophone, 40% de 4 200 000 \$ (1994, 40% de 3 700 000 \$)	1 680 000 \$	1 480 000 \$
Aide supplémentaire relative à la commercialisation à l'étranger, au développement des entreprises et à la distribution d'enregistrements sonores de musique spécialisée	<u>1 680 000</u>	<u>91 557</u> 1 571 557
Portion de cette aide attribuée à la distribution d'enregistrements sonores de musique spécialisée remboursée à FACTOR pour le volet anglophone	<u>(18 758)</u> 1 661 242	<u>1 571 557</u>
Charges d'exploitation de FACTOR <i>MUSICACTION</i> Canada	<u>(6 587)</u> <u>1 654 655 \$</u>	<u>(11 570)</u> <u>1 559 987 \$</u>

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

		<u>1995</u>	<u>1994</u>
5. DÉBITEURS	FACTOR <i>MUSICACTION</i> Canada	29 070 \$	111 861 \$
	FACTOR	4 027	
	Taxe sur les produits et services	18 575	12 156
	Taxe de vente du Québec	9 946	4 173
		<u>61 618 \$</u>	<u>128 190 \$</u>
6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	Frais courus	12 905 \$	17 700 \$
	FACTOR		4 941
		<u>12 905 \$</u>	<u>22 641 \$</u>

7. ENGAGEMENTS

CONTRATS DE PRÊTS ET BOURSES

La Fondation s'est engagée à verser des prêts et bourses pour une somme totalisant 712 541 \$ (1994, 895 583 \$)

BAIL

La Fondation loue ses espaces en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant le 30 juin 2004. Les versements exigibles sont approximativement de 32 000 \$ par année et ils s'élèveront à environ 301 000 \$ d'ici à l'échéance.

8. CHIFFRES COMPARATIFS

Les états financiers de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre cabinet d'experts-comptables.

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Les prêts, les bourses, les contributions d'aide et l'administration

Exercice terminé le 31 mars 1995

ANNEXE 1 PRÊTS PARTICIPATIFS, BOURSES ET CONTRIBUTIONS D'AIDE

	<u>1995</u>	<u>1994</u>
Prêts albums	1 166 743 \$	1 167 658 \$
Bourses	165 331	135 871
Vidéoclips	346 145	294 690
Tournées internationales	137 615	95 491
Radio souscrite	500	
Commercialisation à l'étranger	158 212	121 643
Développement des entreprises	89 500	81 500
Distribution d'enregistrements sonores de musique spécialisée	12 243	7 000
	<u>2 076 289 \$</u>	<u>1 903 853 \$</u>

ANNEXE 2 ADMINISTRATION (CHARGE)

Salaires et charges sociales	205 289 \$	194 141 \$
Loyer	36 410	40 445
Voyage et représentation	9 142	18 083
Publicité et promotion	32 856	33 433
Honoraires professionnels	31 411	51 400
Poste et messagerie	13 780	13 877
Papeterie et frais de bureau	13 597	11 611
Communications	7 344	7 059
Entretien et réparations	1 140	3 684
Assurances	4 455	3 893
Abonnements et cotisations	3 352	5 048
Achats d'équipement	16 260	3 577
Améliorations locatives	13 090	
Études de marché	36 743	5 845
Frais bancaires		536
	<u>424 869 \$</u>	<u>392 632 \$</u>